

**Actualités : FONDS DE GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME**  
**De nouvelles prérogatives**

Le fonds de garantie des crédits aux PME institué en 2004 s'est vu accorder de nouvelles prérogatives à la faveur de ses nouveaux statuts institués par la nouvelle loi portant orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise de janvier dernier.

**Mohamed Kebci - Alger (Le Soir)** - Il sera ainsi loisible pour le Fgar d'accompagner, notamment dans leurs opérations d'exportation, de petites et moyennes entreprises qui ont été également redéfinies dans cette nouvelle loi d'orientation.

De nouvelles missions qui viennent se greffer aux crédits concédés à la création de ces entités, au renouvellement des équipements, l'extension ainsi que la prise de participations.

Selon son directeur général qui était, hier lundi, l'invité du forum économique du quotidien El Moudjahid, les restrictions budgétaires et la récession économique induite par la baisse drastique des cours de l'or noir n'ont pas été pour impacter l'activité du Fgar.

Abderaouf Khalef a appuyé son propos par l'évolution de près de 22% du taux de crédits consentis les six premiers mois de l'année en cours, de l'ordre de 153 contre 125 durant la même période de l'année dernière, soit un peu plus de la moitié de l'objectif de 300 crédits à attribuer d'ici la fin de l'année en cours.

Et depuis son entrée en activité, le fonds a accordé 1937 garanties (776 à la création d'entreprise et 1161 à l'extension d'entreprise) pour un montant total de 53 493 856 208 Da.

Mais ce qui constitue l'objectif cardinal de cette entité relevant du ministère de l'industrie et des mines, c'est sa participation significative à la création de l'emploi puisque d'avril 2004 à fin juin 2017, elle a contribué à la création de 61 788 postes de travail directs et bien plus en matières d'emplois indirects.

Et c'est, naturellement, l'industrie qui se taille la part du lion de ces crédits avec près de 50% de PME créées, suivie du BTPAH (27%), les services (22%) et, enfin, la pêche et l'agriculture avec l'insignifiant taux de 1 %.

Le directeur général du Fgar avouera, néanmoins, que beaucoup de travail reste à accomplir tant le dispositif demeure méconnu parmi le monde des petits investisseurs, et ce, malgré l'effort de communication et de vulgarisation mené jusqu'ici.

Un effort qu'il a affirmé poursuivre dans une perspective davantage de proximité pour toucher le maximum de porteurs de petits et moyens projets d'investissements à forte valeur ajoutée, créateurs de richesses et surtout créateurs d'emplois.

M. K.

## Fonds de garantie des crédits aux PME : Favoriser les activités de

### **l'export et le désenclavement des régions**

Écrit par Mahmoud Chaal

**Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), à travers ses activités dans l'accompagnement des entreprises qui sont en phase de création ou dans la réalisation de nouveaux investissements, a décidé d'une nouvelle stratégie. Cette stratégie consiste en l'accompagnement prioritaire de certains types d'entreprises, celles tournées vers l'exportation et celles qui ont un impact socio-économique important et avéré.**

Et pour être en mesure d'y répondre, le FGAR compte augmenter son capital social, qui est de 3 milliards de dinars, selon son directeur général, Abderaouf Khalef, hôte du forum El Moudjahid hier. Il explique que « désormais, la priorité est accordée aux entreprises assurant une forte création d'emplois et de richesses, aux entreprises visant à désenclaver les régions qui accusent un retard en matière de développement, aux entreprises ayant des projets permettant la transfert de la technologie et du savoir-faire, et ayant des conséquences directes sur la réduction des importations et l'augmentation des exportations ». Selon l'invité du forum, les entreprises qui répondent aux profils qu'il a cités bénéficient d'avantages importants notamment la couverture de la garantie à hauteur de 80% du montant de l'investissement. « Le FGAR intervient selon les priorités de l'Etat pour la création de l'emploi mais aussi pour pousser les entreprises algériennes à exporter afin de réduire les importations en favorisant les industries nationales », précise M. Khalef qui estime que le fonds qu'il dirige n'est pas encore très connu auprès du cercle économique. A ce propos, « une opération de communication sera menée envers les opérateurs, les porteurs de projets, les porteurs d'idées, notamment dans le domaine de l'innovation ». Malgré cette faiblesse, « le FGAR a enregistré une croissance de 21% des investissements garantis au premier semestre 2017 par rapport à la même période de 2016 », a fait savoir A. Khalef. « Le Fonds a accompagné, durant les 6 premiers mois de cette année, 153 entreprises dans de nouveaux investissements contre 125 à la même période en 2016. Ces entreprises ont permis la création de 3 000 emplois de janvier à juin 2017, contre 3 900 emplois durant toute l'année 2016. Le chiffre d'affaires a progressé à 42,1 milliards de dinars au premier semestre 2017, contre 32,7 milliards de dinars au 1er semestre 2016, soit une croissance de 29% », résume le conférencier. Depuis sa création, en 2004, jusqu'à maintenant, 1 937 entreprises ont bénéficié des garanties de ce fonds pour un coût total des projets estimé à 165 milliards de dinars, soit l'équivalent de 2 milliards de dollars, dont le montant des garanties accordées est de 53.5 milliards de dinars. Sur ces 1 937 PME, seulement 60 à 70 n'ont pu rembourser leur crédit, souligne-t-il, estimant que les normes européennes en la matière sont à hauteur de 25%. « Le taux de mortalité des entreprises est naturel et logique, mais à notre niveau, nous avons pu gérer la situation à travers notre assistance et nos orientations aux PME », dit-il. « Durant toute cette période, les entreprises concernées ont créé 62 000 emplois directs », indique encore le directeur général du FGAR estimant que « ce résultat est positif mais reste insuffisant ». A propos des secteurs accompagnés, le DG du FGAR dira que 50% des PME accompagnées sont versées dans le secteur industriel, BTPH (25%), les services (22%) et enfin les secteurs de l'agriculture et de la pêche avec seulement 1%. D'autre part, le responsable a fait savoir que le FGAR « a signé jusqu'à aujourd'hui 17 conventions avec des établissements bancaires et financiers, et pour l'année en cours, nous avons signé quatre conventions, avec AS-Salam Bank, MLA (Maghreb leasing Algérie), avec le secteur du tourisme et le secteur de la pêche ».

## Le Fonds de garantie très sollicité

Au vu de la grande demande, le capital du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (Fgar) sera revu à la hausse. C'est ce qu'a déclaré hier à Alger son directeur général, Khalef Abderraouf en marge d'une conférence de presse au forum d'El Moudjahid. «Le Fgar compte procéder à une recapitalisation afin d'augmenter son capital et avoir plus de capacité», a-t-il indiqué. Il a expliqué que cette mesure permettrait de répondre à la demande croissante des petites et moyennes entreprises, soulignant que «cette mesure s'appliquera également en réponse à la nouvelle loi sur les PME qui a été adoptée récemment par le Parlement». Donnant plus de détails, le responsable a indiqué que «le Fgar compte procéder à une recapitalisation afin d'augmenter son capital et avoir plus de capacités». Il a ajouté que «depuis sa création en 2004, ce fonds est arrivé à garantir plus de 2000 PME pour un montant de 165 milliards de dinars, ce qui a permis la création de 62 000 postes d'emplois» Quelque 153 PME ont été accompagnées par le Fonds de garantie durant le premier semestre de 2017, dira-t-il en notant une hausse de 22% comparativement à la même période de l'année qui l'a précédée où près de 125 PME ont été accompagnées. En ce qui concerne les dossiers reçus, Khalef a fait savoir que le nombre de refus est infime, indiquant qu'au cours des six premiers mois de 2017, il s'élève à 159 contre 131 durant la même période de l'année écoulée. Il a en outre été relevé que le Fgar a accompagné depuis sa création jusqu'au mois de juin, 1937 petites et moyennes entreprises, en sachant que le coût d'investissement de ces dernières est de 165 milliards de DA.. «Le taux de mortalité des entreprises est naturel et logique, mais à notre niveau nous avons pu gérer la situation à travers notre assistanat et orientation des PME», a-t-il affirmé. Par ailleurs, Khalef Abderraouf a appuyé le fait que les garanties octroyées par le Fgar sont des garanties financières et des garanties d'Etat, rappelant que la mise en place de la nouvelle orientation des PME constitue une preuve de la résolution du gouvernement à prendre de vrais engagements envers les entreprises. Selon lui, il faut nécessairement miser sur les petites et moyennes entreprises car elles sont génératrices d'emplois et permettraient par conséquent d'absorber le chômage. Il a rappelé par ailleurs la capacité de couverture financière de ce fonds qui a signé des conventions avec plusieurs banques et établissements. Khalef a indiqué qu'en plus des crédits d'investissement à moyen terme, ce fonds garantit également des crédits bails (leasing). Le Fgar peut assurer la garantie entre 10% et 80% du montant du crédit demandé par une PME, pour des sommes variant de 4 à 100 millions de DA. Le responsable a encore rappelé que le Fonds de garantie de crédits aux PME, a pour objectifs la facilitation à l'accès de ces entreprises au financement bancaire par l'octroi de garanties financières, aussi bien pour les entreprises nouvellement créées ou leur expansion. Le Fgar permet ainsi aux PME de réaliser des investissements en matière de création d'entreprise, rénovation des équipements, mais aussi d'extension des entreprises.

## Agence Ecofin

# Algérie: le FGAR souhaite une recapitalisation de 3 milliards de dinars



- (Agence Ecofin) - En Algérie, l'heure est à la recapitalisation pour le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR). L'entité qui a pour but de faciliter l'accès au financement bancaire pour les petites et moyennes entreprises (PME) entend solliciter une augmentation de capital de 3 milliards de dinars (28 millions \$) auprès du ministère de l'Industrie.

« Je pense qu'une augmentation de trois milliards de dinars serait suffisante pour accompagner un maximum de PME et contribuer à la création de nouveaux postes d'emplois », a confié Abderraouf Khalef, directeur du FGAR, à l'APS. Le dirigeant fait valoir comme principal argument, en faveur de sa requête, les performances établies par le Fonds depuis sa création.

En effet, le FGAR peut se targuer d'avoir accompagné environ 2 000 entreprises et contribué à la création de près de 62 000 emplois sur les 13 dernières années. Ces entreprises ont investi au total 165 milliards de dinars dans l'économie algérienne pour un montant des garanties accordées par le Fonds estimé à 53,4 milliards de dinars.

En outre, indiquent les responsables du FGAR, l'institution qui disposera d'un nouveau statut à la fin de cette année, aura également comme nouvelle mission d'accompagner les entreprises exportatrices et de leur offrir des prestations spécifiques.

Le Fonds qui disposait, à sa création, d'un capital initial d'un milliard de dinars a déjà connu une recapitalisation de 1,3 milliard de dinars en 2009.

Aaron Akinocho

TSA

Forum, Le Directeur du FGAR : « Le Fonds a permis la création de 61.000 emplois directs »

Forum, Le Directeur du FGAR : « Le Fonds a permis la création de 61.000 emplois directs »

medafco



Invité ce lundi au forum d' El Moudjahid, le DG du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) Khalef Abderraouf a fait un bilan des activités avec une insistance sur une nouvelle mission: accompagner les entreprises dans l'export.

Cette nouvelle mission accompagne la volonté des autorités d'encourager les exportations. M. Khalef a estimé que l'objectif principal de ce Fonds est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales.

L'objectif également est de compléter le montage financier de projets d'entreprises viables et orienter vers la création et le développement d'entreprises. «Malgré les restrictions budgétaires depuis quelques temps suite à la crise financière et la diminution de de la commande publique, le FGAR continue à financer et accompagner les PME», a souligné le DG.

Le fonds, a-t-il indiqué, a accompagné durant le premier semestre 2017, soit plus 22% par rapport à la même période de l'année écoulée (125 PME accompagnées). L'objectif, selon le DG du FGAR est d'accompagner 300 PME d'ici la fin de l'année.

Le nombre de dossiers reçus durant les premiers 6 mois de 2017 atteint 159 contre 131 durant la même période de l'année 2016. Ainsi, le constat qu'on peut faire c'est que le nombre de dossier refusé est minime.

En détaillant les chiffres, M. Khalef a indiqué que le fonds a accompagné 29% PME dans l'Est du pays, 44% dans le centre, 14% dans l'Ouest et 12% dans le sud du pays. 50% des PME accompagnées relèvent du secteur industriel, 25% du BTPH, 22% des services. L'agriculture et la pêche ne comptent que pour 1%.

Les demandes d'accompagnement en matière de l'extension sont plus importantes que pour la création des PME. Le FGAR a accompagné depuis sa création en 2004 jusqu'à juin 2017, un total de 1937 petites et moyennes entreprises. Selon le directeur du FGAR, le coût d'investissement de ces entreprises est estimé à 165 milliards de dinars, avec plus de 62 000 postes d'emplois créés.

Le taux des sinistres reste très minime (3%). Sur les 1937 PME concernées, seulement entre 60 et 70 n'ont pu rembourser leur crédit, souligne le DG du FGAR qui relève que les normes européennes sont à hauteur de 25%. « Le taux de mortalité des entreprises est naturel et logique, mais à notre niveau nous avons pu gérer la situation à travers notre assistantat et orientations des PME », souligne le DG du FGAR.